

Roger Etchegaray, administrateur de sensibilité CGT, présente la Liste d'union pour la mutualité - AG 1973

Mesdames, messieurs, chers sociétaires, je m'appelle, vous l'avez entendu, Roger Etchegaray et je suis sociétaire sous le numéro 209 029. J'habite Bayonne. Si je suis venu aujourd'hui devant vous c'est pour présenter une liste de candidats au conseil d'administration de la Macif. Et mon propos n'est pas de m'éterniser ici à cette tribune. J'avais tout simplement prévu de vous donner les noms et les titres des candidats que nous présentons.

Néanmoins, compte tenu de l'intervention préalable faite par Monsieur le Président, je me dois aussi de dire quelques mots sur son contenu.

Et tout de suite, compte tenu d'une expérience qui n'est pas à mon avantage car elle est le résultat d'un certain nombre d'années, je dis que Monsieur le Président ne s'est pas grandi au cours de cette intervention. Car, obligé de reconnaître que le principe était juste, il s'est livré à des attaques personnelles concernant des salariés de la Macif dont en préambule il reconnaissait que le travail avait été excellent et important pour les résultats, les bons résultats obtenus et qui ont été débattus ici au cours de cette assemblée générale.

Mesdames, messieurs, deux listes sont en présence et j'attendais que Monsieur le Président en fonction même de sa qualité, respecte l'objectivité à laquelle il était tenu. Il ne l'a pas fait. Il a pris parti. Il a essayé de démolir une liste qui était soumise à votre approbation. Ce seul fait serait un élément suffisant pour que tous, ici, sans exception, vous vous prononciez pour la liste d'union et de défense de la mutualité que je suis venu vous présenter.

Quelles sont les motivations de notre initiative ?

Tout à l'heure, un autre sociétaire viendra vous les exposer plus en détail. D'ailleurs, j'entendais tout à l'heure à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale que rien n'a changé et ces motivations peuvent se résumer en deux mots. Il s'agit de donner aux salariés une meilleure représentation au sein du conseil d'administration, à laquelle ils prennent une part très importante puisque les salariés en constituent 75 % des membres.

Ainsi donc, je vais vous donner, compléter les énumérations qui ont été faites par Monsieur le Président, de la liste d'union pour la défense de la mutualité.

Tout d'abord, il y a Monsieur Vinet que vous connaissez, que vous appréciez. Les applaudissements qui ont manifesté l'énoncé de son nom tout à l'heure en sont le témoignage. Monsieur Vinet Pierre, comptable salarié, administrateur national de la fédération nationale des travailleurs qui compte un million d'adhérents, président de l'union mutualiste rochefortaise, président de la société interprofessionnelle mutualiste du Centre-Ouest. Voilà l'homme compétent que nous présentons à vos suffrages.

Le deuxième candidat est Monsieur Pétraud Jacques, un commerçant. Commerçant en chaussures à Tonnay Charente, trésorier de la mutuelle des commerçants et artisans de la Charente Maritime, vice-président du centre social interprofessionnel. Voilà encore un homme compétent.

Et certainement si vous les éliez au conseil d'administration, vous n'aurez pas à regretter de l'avoir fait. Ils défendront les intérêts de l'ensemble des mutualistes mais aussi et surtout des mutualistes salariés qui, jusqu'à présent, n'avaient pas la représentation à laquelle ils avaient droit.

Monsieur Delassus Bernard, qui est salarié de l'industrie des produits chimiques dans le département.

Monsieur Joseph Régis, qui est salarié des produits du maïs, également dans le département.

Monsieur Duranton François, dont on vous a tellement parlé tout à l'heure, en termes élogieux si l'on compte que ces termes ont été tenus par celui qui s'est classé lui-même comme son ennemi de farce. Monsieur Duranton François, salarié du siège.

Monsieur Simonnet Jean, salarié des services extérieurs, on vous en a parlé aussi il y a quelques instants.

Et enfin, votre serviteur, qui a lui une particularité essentielle c'est d'avoir un nom à l'énoncé duquel il suffit de se rapporter pour deviner quel est son lieu d'origine. Je suis un basque et certes, si peut-être à défaut de compétences en matière de mutualité, je n'en sais rien, c'est vous qui jugerez après un an d'exercice, eh bien vous apporte la garantie du dévouement qui est du dévouement de tout une vie de salarié à la cause de ces derniers.

Et je vous demande donc, tout à l'heure, de voter sans hésitation, sans une seule rature pour la liste des candidats d'union que j'ai l'honneur de présenter ici à cette tribune.